



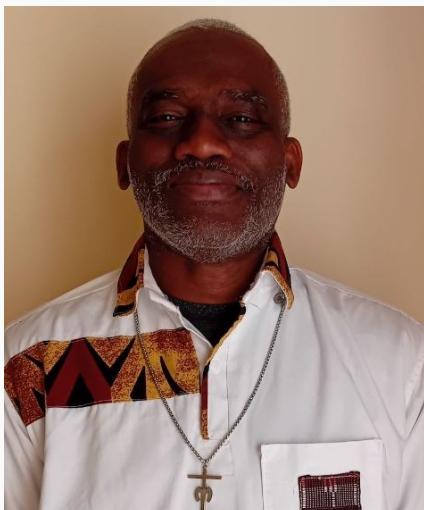
VIA LATINA 22 # 350 - Février 2026

Nouvelles de l'Administration générale - Société de Marie

SOMMAIRE

- [Étude en vue d'établir un secrétariat pour la pastorale des jeunes](#)
- [Le Conseil général prend un temps de retraite à Camaldoli](#)
- [Journée d'hommage au Père Raymond Halter](#)
- [Livres catalogués dans la bibliothéque des AGMAR au cours de l'année 2025](#)
- [Le bienheureux Chaminade et la vertu de prudence](#)
- [Publications](#)
- [Faustino](#)

Étude en vue d'établir un secrétariat pour la pastorale des jeunes



Fr. Hervé Dagbo, sm



Fr. Erick Otiende, sm

Suite au mandat du XXXVI^e Chapitre général, la Société de Marie étudie la possibilité de créer un Secrétariat pour la pastorale des Jeunes. Le Chapitre général a invité le Conseil général à envisager la création d'un secrétariat pour la pastorale, s'il est jugé utile à la vie et à la mission de la Société.

Pour aider à ce travail, deux frères ont été invités à soutenir ce processus exploratoire : les frères Hervé Dagbo (IV), vice-recteur du séminaire international marianiste de Rome, et Erick Otiende (EA), membre de la communauté de l'Administration générale. Des frères d'autres Unités pourront être consultés, si nécessaire, dans un avenir proche pour apporter leur contribution et soutenir cette étude.

Grâce à leur expérience et à leur collaboration, ils aideront à recueillir des informations, à identifier les besoins des Unités et à soutenir le Conseil général dans sa réflexion sur les prochaines étapes de la création d'un bureau axé sur le ministère auprès des jeunes et des jeunes adultes.

Cette étude fait suite à la vision du Chapitre général, qui appelle la Société à approfondir son ministère auprès des jeunes à travers quatre thèmes clés, une année étant consacrée à chacun d'entre eux. Le Conseil général soutient ce travail en offrant des conseils et des ressources à nos communautés.

Dans le cadre de cet effort, le Conseil général a partagé trois lettres thématiques depuis le Chapitre général : Décembre 2024, mars 2025 et septembre 2025. Une quatrième lettre, prévue pour mars 2026, viendra compléter le premier thème : Une culture de la rencontre.

Ensemble, ces efforts expriment notre engagement à accompagner les jeunes et à renouveler notre mission en tant que missionnaires de Marie.

Le Conseil général prend un temps de retraite à Camaldoli

Le Conseil général a passé une semaine au monastère de Camaldoli pour sa retraite annuelle, du 19 au 24 janvier 2026. Ils ont séjourné à l'hôtellerie du monastère et ont partagé chaque jour la prière et les repas avec les moines.



Le Conseil général Marianiste avec la communauté camaldole

Le Conseil a choisi de faire cette retraite ensemble pour simplifier le calendrier. Avec cinq visites d'Unités prévues en 2026 et plusieurs rassemblements internationaux en été, l'option en faveur d'une semaine commune s'est avérée être un choix utile et réaliste. Cette expérience constitue un exemple utile pour les conseils d'unité qui prévoient des temps de retraite au milieu de calendriers bien remplis.

La communauté monastique offrait une hospitalité chaleureuse et fraternelle. Le Conseil général a également eu le temps de découvrir l'histoire du monastère, de visiter la pharmacie et l'actuelle bibliothèque.

La communauté des moines bénédictins de Camaldoli a été fondée au début du XI^e siècle par saint Romuald. Construit au début du XVI^e siècle, le monastère se trouve à environ 3 h 30 de Rome en voiture.

Journée d'hommage au père Raymond Halter

Le samedi 10 janvier 2026 a eu lieu en Côte d'Ivoire, dans le site du noviciat marianiste d'Abidjan, la 18^{ème} édition du pèlerinage père Raymond Halter.

Cette édition a été spéciale parce qu'elle a marqué la célébration du centenaire

de la naissance du P. R. Halter (06 décembre 1925 – 06 décembre 2025). Les pèlerins sont venus nombreux lui rendre hommage et demander des grâces à Dieu par son intercession. Il a été noté la participation d'un peu plus de 3000 pèlerins.



Pèlerins autour de la tombe du P. Halter

La ferveur était au rendez-vous comme d'ordinaire. L'accent a été mis sur la prière, les enseignements, les témoignages, la louange etc... Les activités de la journée se sont déroulées dans une atmosphère de paix, de joie, d'amitié et de fraternité vécues.

En un mot on sentait comme toujours cette ferveur populaire du peuple des fidèles tendus vers Dieu, attendant quelque chose de Lui par l'intercession du père Raymond Halter.

Le conférencier principal, Monsieur Jean-Marcel KONAN, a entretenu le peuple de Dieu sur le thème suivant : **"A l'école de Jésus avec père Raymond Halter"**. C'était un compte rendu du contenu du livre du P. Halter : **"A l'école de Jésus"**.



Le père Norbert Eric Abekan, vicaire épiscopal du diocèse d'Abidjan, et le père Noël Dominique Kouao, supérieur du district de Côte d'Ivoire, ont assisté à la cérémonie.

Le père Norbert Eric ABEKAN (Vicaire épiscopal du Diocèse d'Abidjan), quant à lui, a exhorté les fidèles sur le thème suivant : « **Avec Joie, célébrons tous ensemble le centenaire de la naissance du père Raymond Halter** ». Il a aussi présidé la célébration de la sainte messe.

Nous nous sommes séparés dans la paix et dans la joie avec rendez-vous pris pour le 9 janvier 2027, pour le prochain pèlerinage.

Nous avons aussi annoncé quelques activités qui vont marquer la célébration du centenaire sur une année et au-delà dont un colloque, une journée porte ouverte, des retraites spirituelles autour de l'héritage spirituel du père Raymond Halter.

Livres catalogués dans la bibliothèque des AGMAR au cours de l'année 2025

Au cours de l'année 2025, la bibliothèque des Archives générales marianistes à Rome (AGMAR) a reçu et catalogué 46 livres écrits par des religieux marianistes ou sur les marianistes. Il s'agit de livres publiés au cours de l'année 2025 ou des

années précédentes, mais qui ont été reçus aux AGMAR au cours de cette année. Ainsi, sur les 46 livres reçus, 16 ont été publiés en 2025 et 30 au cours des années précédentes. Nous proposons trois listes : la première avec les 46 livres reçus aux AGMAR ; une deuxième avec les 16 livres publiés en 2025 ; et la troisième avec les 30 livres publiés avant 2025.

Cliquez [ICI](#) pour lire le document.

Le bienheureux Chaminade et la vertu de prudence

Le catéchisme de l'Église catholique définit ainsi la vertu de prudence (n°1806) : « La *prudence* est la vertu qui dispose la raison pratique à discerner en toute circonstance notre véritable bien et à choisir les justes moyens de l'accomplir. 'L'homme avisé surveille ses pas' (Pr 14,15). "Soyez sages et sobres en vue de la prière" (1P 4,7). La prudence est la "droite règle de l'action", écrit saint Thomas (s. *th. IIa-IIae*, q. 47, a. 2) après Aristote. Elle ne se confond ni avec la timidité ou la peur, ni avec la duplicité ou la dissimulation. Elle est dite *auriga virtutum*: elle conduit les autres vertus en leur indiquant règle et mesure. C'est la prudence qui guide immédiatement le jugement de conscience. L'homme prudent décide et ordonne sa conduite suivant ce jugement. Grâce à cette vertu, nous appliquons sans erreur les principes moraux aux cas particuliers et nous surmontons les doutes sur le bien à accomplir et le mal à éviter. »

Si l'on ajoute que : *Prudentia* est lié étymologiquement à *providentia*, en latin : « voir en avance », se dessine immédiatement parmi les personnes que nous connaissons, un homme responsable qui n'a pas peur d'aller de l'avant mais qui prend son temps, qui pèse les décisions en prenant du recul, qui consulte Dieu dans l'oraison, qui lit les signes des temps à la lumière de l'Esprit-Saint : Guillaume-Joseph Chaminade est cet homme.

Très tôt, au collège-séminaire de Mussidan et peut-être déjà avant, le jeune Guillaume-Joseph s'entraîne à la pratique des vertus. Son grand frère, Jean-Baptiste, ex-jésuite, l'accompagne et lui apprend le discernement. Son expérience professionnelle à Mussidan en tant que syndic l'oblige à avoir les pieds sur terre, une bonne gestion est indispensable à la pérennité de l'établissement. Les voyages qu'il effectue pendant cette période pour

approfondir ses connaissances en physique et en mathématiques l'aident à trouver des réponses aux questions fondamentales qu'il se pose et d'être, pour ses élèves, un homme pleinement de son temps, ouvert aux idées des Lumières. Cependant, tout n'est pas bon, il sait le discerner et mettre en garde ses élèves.

Avec la Révolution et la fermeture du collège-séminaire de Mussidan, arrivé à Bordeaux, Guillaume-Joseph est riche de la pratique des vertus qui lui permettra une prudence juste face à ceux qui le recherchent et une impassibilité lui permettant de passer entre les mailles de ses poursuivants pendant la Terreur.

Dès son arrivée à Bordeaux, il inspire confiance et des personnes se mettent sous sa direction comme Mlle de Lamourous. Cette expérience de « l'accompagnement », comme on l'appelle aujourd'hui, le père Chaminade l'a exercé auprès des jeunes de Mussidan, il est conscient que sans cette vertu de prudence, qui donne une juste distance par rapport aux personnes, il y a toujours le risque de se projeter sur l'autre, de faire de l'autre « sa chose », au moins inconsciemment et nous connaissons malheureusement le risque des abus. L'accompagnement est l'un des grands ministères de sa vie. Nombreuses sont les personnes dirigées par lui : des membres éminents de la Congrégation mariale dont le futur père Lalanne, Adèle de Trenquelléon, des prêtres... Ils reconnaissaient en lui un homme doté des dons de conseil et de discernement des esprits, guidé par la foi et par l'Esprit-Saint. Comme l'écrivait Lalanne : « M. Chaminade était un de ces hommes chez lesquels la sagesse et la maturité devaient les années et qui paraissent, dès leur début, nés pour éclairer et conduire les autres hommes. » Ou, comme l'exprimait son petit-neveu Firmin Delala : « Il fut doué, de la nature, d'une assez belle physionomie. Ses yeux fendus en amandes étaient vifs, fins, pénétrants. Son regard investigator pénétrait la pensée de votre cœur : il jugeait son homme et son degré de probité. S'il avait appris l'escrime, il eut dépassé saint Georges. »

Cette confiance, ce discernement est également reconnu par l'autorité ecclésiastique ; c'est ainsi qu'on lui confie la réconciliation des prêtres qui avaient prêté serment à la Constitution civile du clergé en 1795, et qu'on lui confie la charge d'administrateur du diocèse de Bazas à son retour d'exil à Saragosse en 1800.



Le postulateur marianiste, le père Enrique Torres (deuxième à partir de la droite), accompagné des postulateurs, avant de demander au pape saint Jean-Paul II la béatification de leurs serviteurs de Dieu respectifs (Pie IX, Jean XXIII, Tommaso Reggio, P. Chaminade et Don Marmion)

Cette vertu de prudence, il l'exerce dans toutes les fondations qu'il entreprend ou qu'il accompagne ; que ce soit la Congrégation mariale ou la Miséricorde de Bordeaux, les Filles de Marie d'Agen ou la Société de Marie, il se laisse guider par l'Esprit : il écoute, il discerne, prend du recul, prend conseil, prie jusqu'à ce tout devienne clair : alors seulement, il décide dans la foi et donne le feu vert pour avancer et contourne les obstacles pour arriver au but. Ce n'est plus son projet, mais le projet de Dieu. Certains de ses collaborateurs lui reprochent cette lenteur à décider et prennent des initiatives qui mettent en danger la Société de Marie, tel un David Monier à Saint-Rémy ou un Lalanne à Layrac.

Il s'appuie sur son expérience pour aider d'autres qui lui demandent conseil. Il donne par exemple cette directive à Dominique Clouzet, assistant général pour le temporel et responsable de l'œuvre de Saint-Rémy : « Je veux bien que vous soyez prudent : la prudence est comme la première qualité d'un premier Chef ; mais je désire que votre prudence emploie pour se diriger le flambeau de la foi,

en même temps qu'elle se sert des lumières de la raison. "Les vues humaines, dit le Saint-Esprit, sont timides et incertaines". » (Lettre du 26 août 1824).

Le modèle sur lequel il s'appuie pour le gouvernement : c'est l'Église : « Pour ce qui est de l'organisation et du gouvernement, j'ai toujours en vue de nous rapprocher le plus possible de l'organisation et du gouvernement de l'Église catholique. Plus on s'éloignera de ce plan, moins il y aura de solidité et de stabilité dans la Société. » (À M. Clouzet, 6 novembre 1830).

Le père Chaminade a le souci de donner aux membres de ses Instituts des constitutions solides pour croître vers la sainteté, être soutenus, pratiquer les vertus. Comme le disait le pape François dans l'une de ses catéchèses : « Dieu ne veut pas que nous soyons seulement des saints, mais des saints intelligents, parce que sans la prudence, il est facile de faire fausse route. »

Son calme et sa sérénité provenaient d'un sens aigu et surnaturel de la présence de Dieu, comme on peut le voir dans cette lettre qu'il écrit au père Chevaux pour lui faire comprendre que, certes, nous sommes faibles, mais : « Ne voyez-vous pas que nous sommes réellement dans un ordre surnaturel, quoiqu'il paraisse naturel, et que précisément, par là même que dans cet ordre surnaturel, nous sommes tous impuissants et incapables, nous avons tous besoin que Jésus-Christ soit notre force et notre lumière? Par toutes vos humiliations et l'aveu de vos faiblesses, vous semblez croire que des talents naturels seraient absolument nécessaires pour remplir de hautes fonctions : cela serait vrai dans l'ordre civil et administratif ; mais dans l'ordre religieux, où nous recevons une mission qui est divine, tous vos raisonnements perdraient de leur justesse et n'honoreraient pas le grand Maître que nous servons : "Dieu a choisi les faibles du monde pour confondre les forts" (I Cor 1/28) » (17 juin 1833).

Il est guidé tant par des critères de foi que par les exigences de sa conscience et la loi de la charité, comme le démontrent ses actions lors des négociations avec M. Estebenet, en 1819, pour l'achat du premier collège marianiste, et l'accord économique avec M. Auguste Brougon-Perrière lorsque celui-ci quitte la Société en 1833 ; se montrant très généreux et d'une grande patience avec ces deux disciples.

La situation économique de la Société de Marie du temps du père Chaminade a été plus que difficile. Le Fondateur cherchait des bienfaiteurs, empruntait,

remboursait à terme, se chargeait des dettes causées par des imprudences à un tel point qu'à Bordeaux certains pensaient qu'il avait une fortune personnelle importante. Voici ce qu'écrivit le père Chevaux sur le texte du *Jugement arbitral* de 1849 : « On sait que M. Chaminade a fait passer de mains en mains par forme de prêts certains billets, ce qui a pu lui faire une réputation de gros capitaliste. Les mêmes billets passés entre plusieurs mains peuvent-être assimilés à autant de billets différents qu'il y a de personnes. Il faut remarquer aussi qu'il a eu l'administration, ou plutôt en dépôt, différentes sommes de plusieurs personnes qui mettaient en lui leur confiance, mais ces sommes ont été remboursées par la Société. Tout cela a pu faire supposer qu'il avait de gros capitaux. » C'est sa prudence qui met en confiance ceux qui lui confient leur argent. Mais comment vivait-il sans mondanité et sans peur de telles transactions ? Voici ce qu'il répondait au père Caillet qui était inquiet des dettes accumulées : « Vous paraissez affecté, mon cher Fils, des dettes que nous contractons tous les jours pour multiplier nos établissements ou soutenir et étendre les anciens. Priez, et priez avec instance, pour que les malheurs que vous nous représentez n'arrivent pas, pour que je ne devance jamais l'ordre de la Providence, dans les œuvres que nous croyons être dans ses vues. Je pensais, ce matin, à cette voie extraordinaire que nous suivons, et j'en étais comme effrayé et un peu déconcerté, lorsque la pensée que Dieu en agissait ainsi pour augmenter notre confiance en lui et pour nous faire vivre dans une entière dépendance de sa grâce, cette pensée, dis-je m'a un peu consolé et fortifié. Ce qui m'étonne et me cause quelquefois quelque trouble, c'est ce que dit saint Paul : "Personne entré au service de Dieu, se n'embarrasse dans les affaires du siècle, s'il veut plaire à celui qui l'a enrôlé." (2 Tim 2,4). Dans ma position, et dans ce combat que j'ai à soutenir pour Dieu, précisément j'ai besoin souvent d'entrer dans les négociations séculières. Cette obligation de s'immiscer ***negotiis saecularibus***, serait-elle une preuve que le combat n'est pas dans les vues de Dieu ? Voilà la difficulté ; Il y a de longues années que je me la propose. Je ne trouve un peu de paix intérieure qu'en prenant garde à n'entrer dans ces négociations 1°) que par suite d'affaires que je crois que Dieu demande ; 2°) d'y entrer le moins possible ; 3°) de ne pas cesser de m'élever vers Dieu, pour que mon esprit et mon cœur ne soient pas réellement ***impliqués*** dans ces négociations. Si vous savez, mon cher Fils, quelque chose à ajouter ou de meilleur à me dire, ne craignez pas de parler. » (16 juin 1824).

Nous connaissons les épreuves qu'il a dû traverser à la fin de sa vie. Son attitude face à ses adversaires a montré une sagesse et une prudence qui est reconnue

par les différents arbitres sur les questions financières. C'est aussi la prudence qui le fait aller jusqu'au bout (ce qui a pu passer pour de l'entêtement aux yeux d'un certain nombre) parce que ce n'était pas son œuvre qu'il défendait, mais parce que c'était l'œuvre que Dieu lui avait confiée, qu'il en était responsable et qu'elle ne devait pas dériver ni s'abâter.

Publications

Faustino

Les bulletins publiés concernant la cause du vénérable Faustino sont disponibles dans les trois langues officielles via un lien.

Avec Faustino. [Janvier 2026](#)

Nous vous invitons à les lire et à les partager.

Communications récentes de l'A.G.

- **21 janvier:** *Assemblée Générale de Gouvernement (4-20 juillet 2027)*, en trois langues, envoyé aux Présidents des conférences de zone et aux Supérieurs d'unité par P. André-Joseph Fétis, Supérieur général
- **22 janvier:** *S.M. 3 Offices n°162 - Répartition du fonds de solidarité marianiste et du fonds de formation marianiste 2026*, en trois langues, envoyé à tous les religieux marianistes, par Fr. Jérôme Balakiyema, sm, Assistant général de Travail

Calendrier de l'A.G.

- **1 - 27 février :** Le Conseil général visite la Région du Togo